



Compiègne en Transition, association écologique de l'UTC souffre : elle est en proie à plusieurs problèmes qui impactent son fonctionnement. Une analyse de la valeur de cette association semble nécessaire pour identifier les causes de ce tragique développement, et y proposer une voie de résolution adaptée. Comment réinventer CeT ? Voici notre projet...

Présentation de CeT

Historique :

- **P18 : projet HT05**
 - modèle des villes en transition de Rob Hopkins
- **104 membres à ses débuts**
 - 3^{ème} plus grosse association de l'histoire de l'UTC (après la CoM et l'Integ)



Aujourd'hui :

- 55 membres déclarés (-50%)
- 25 membres actifs

CeT est l'acronyme de Compiègne en Transition, une commission rattachée au BDE par le PSEC (Pôle Solidarité et Citoyenneté). Elle a été créée en P18 à la suite d'un projet HT05 en se basant sur le modèle des villes en transition de Rob Hopkins, un enseignant britannique. C'est l'association qui fait référence pour les projets écologiques étudiants, devenant ainsi le symbole de l'engagement écologique étudiant à l'UTC.

A ses débuts, CeT comptait 104 membres, ce qui la plaçait à la 3^{ème} place des plus grosses associations en nombre de membres de l'histoire de l'UTC après l'Integ et la Com'. Toutefois, aujourd'hui, l'association compte 55 membres déclarés dont 25 actifs, soit une baisse de 50% de ses effectifs.

Des problèmes qui apparaissent

« On a des problèmes avec la passation, car elle se fait avant la journée des associations donc on a des difficultés à renouveler notre bureau. »

— Margaux, co-présidente de CeT

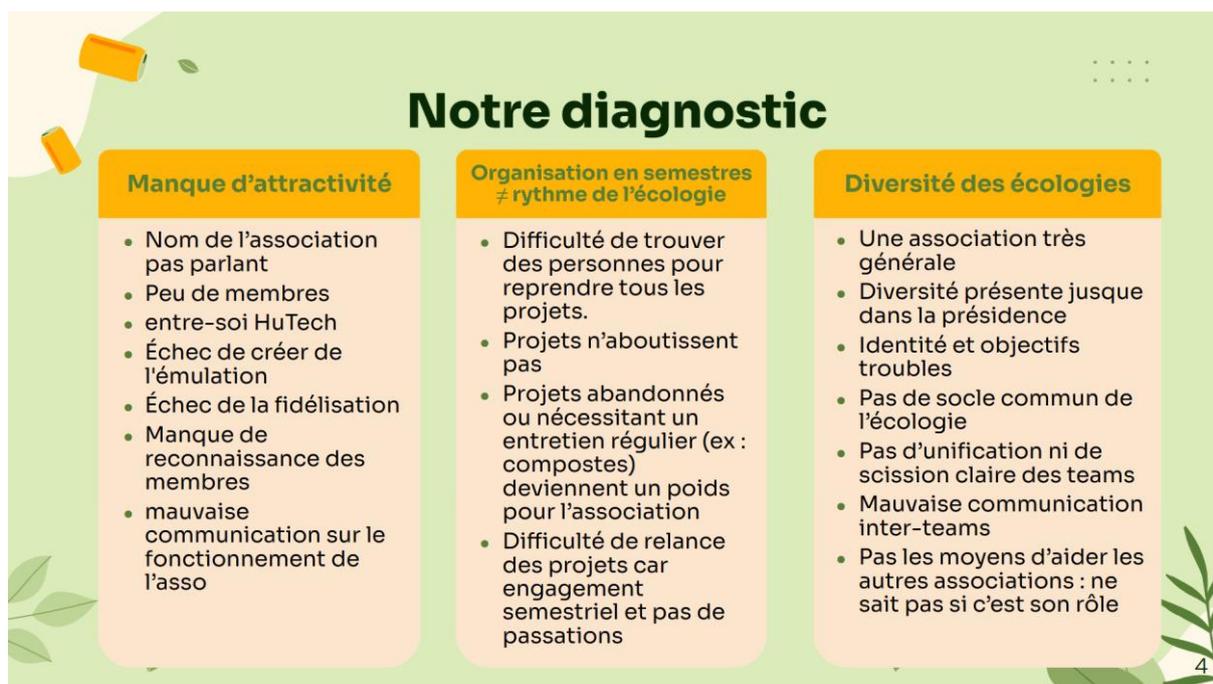
« Le fait que l'UTC fonctionne en semestre n'est pas très compatible avec les projets écologiques, qui sont censés se faire sur le temps long. »

— Anaïs, co-présidente de CeT

« Lors des événements organisés par l'association, on se sent un petit peu exclu car il y a toujours le même cercle de personne, qui partagent les mêmes idées. »

— Anonyme, étudiante UTC

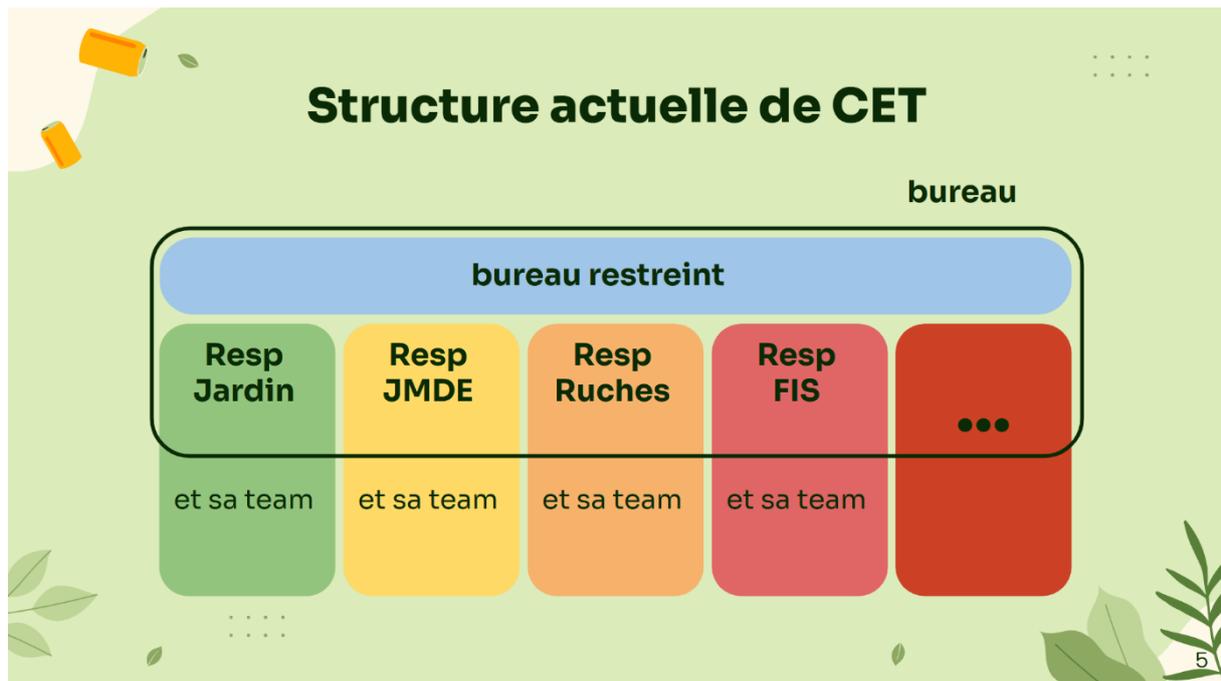
On nous a demandé de travailler sur l'association pour remédier à cette baisse du nombre de membres et à la perte de dynamisme de l'association. Les présidentes et différents membres de l'association avaient déjà des intuitions sur les causes que nous avons ensuite formalisées. Plusieurs problèmes ont rapidement émergé, et à plusieurs échelles, ce dont témoigne ceux notés ci-dessus. Certains sont des problèmes organisationnels relevés par les présidentes mais d'autres témoignent plutôt d'une perte de l'activité et de l'intérêt de l'association auprès d'étudiants.



Nous avons pu identifier une **multitude de problèmes** que nous avons pu regrouper dans trois grandes catégories : le manque d'attractivité, la tension entre l'organisation semestrielle de l'UTC et les projets écologiques qui se font sur le long cours, puis le plus gros problème : une difficulté à faire cohabiter la diversité des visions de l'écologie.

En ce qui concerne le manque d'attractivité, une remarque émerge : l'identité de l'association n'est pas claire. Son nom indique son secteur d'activité, mais informe peu sur ses pratiques réelles dans la mesure où elles ne lui correspondent pas (voir ci-après la structure de l'association). On peut déjà avoir cette intuition que l'association manque de ligne directrice, d'objectif affirmé, et que de ce fait, elle peine à se redynamiser.

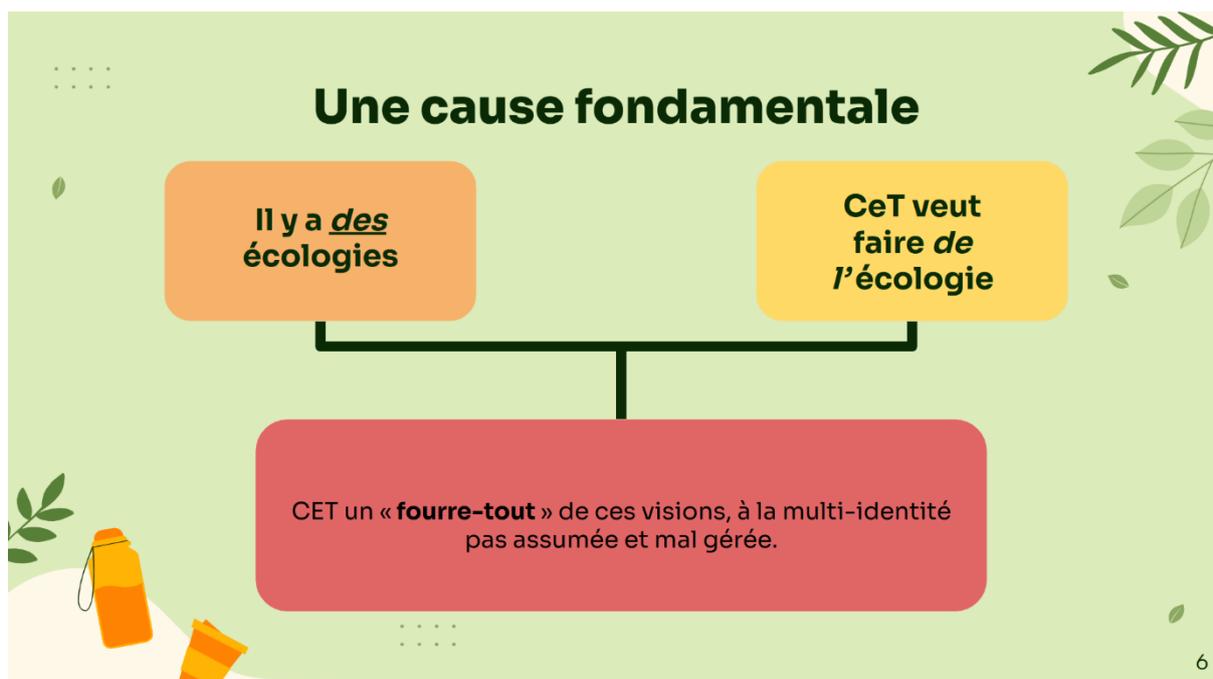
Les autres problèmes de l'association concernent **l'écologie en elle-même**. En effet, en plus de posséder sa propre temporalité (le temps long) l'écologie n'est pas un terme univoque. De fait, actuellement, ce sont plusieurs manières de faire l'écologie qui sont présentes au sein de l'association, sous différentes formes et qui ne communiquent pas bien entre elles.



Cette diversité des écologies est en fait **structurelle** : elle transparait dans l'organisation actuelle de CeT, en silo. Les Teams sont représentées en couleur sur le schéma. Leurs responsables ont une place dans le bureau, proche du bureau restreint afin de faciliter la communication dans l'association. Cependant, dans les faits, chaque Team semble faire l'écologie à sa manière, presque en autarcie :

- Initiation à la permaculture (Team Jardin - échelle d'un jardin partagé)
- Gestes du quotidien de compostage (Team JMDE - échelle individuelle)
- Installation de ruches dans Compiègne (Team Ruches - échelle ville)
- Organisation du Forum des Ingénieries Souhaitables ? (Team FIS - échelle étudiante)
- Soutien au mouvement "Méga canal non merci" (échelle nationale) et participation à la fête de l'eau (échelle ville)

Dès lors CeT **regroupe des niveaux d'engagement et de militantisme divers** tel qu'au final CeT peut sembler tout à la fois trop engagée pour certaines et pas assez pour d'autres. Il est finalement difficile pour un membre de se reconnaître dans toutes les directives et actions de CeT : impossible de se reconnaître dans sa multi-identité.



À l'aide d'une réflexion du type Analyse Causale Problème (ACPb), on comprend que l'état problème en rouge, est lié à la rencontre de deux éléments. Ensemble, ils aboutissent systématiquement à la situation problème en rouge : une multi-identité fourre-tout.

- D'une part, la diversité au sein de CeT représente bien le concept même d'écologie, qui est par essence diversité. En effet, c'est un concept récent qui n'a pas une définition fixe autant qu'il n'y a pas une unique façon de faire de l'écologie, « il y a des écologies ».
- D'autre part CeT ne prend pas position sur ce sujet : elle ne se revendique pas d'autre identité qu'association écologique, « CeT veut juste faire de l'écologie ». En effet, l'association n'impose ni vision, ni projet, ni manière de faire, ni direction ou but précis. Elle tente de rassembler toutes ces manières de faire (plus ou moins politiques, plus ou moins radicales) sous le seul nom d'écologie.

Ainsi, n'imposant rien, CeT devient juste un « fourre-tout » de différentes visions de l'écologie et son fonctionnement s'en retrouve freiné, limité. Autrement dit, CeT est aujourd'hui une coquille vide, une institution extrêmement connue qui erre sans but ni identité mais essayant surtout de se maintenir en vie car elle est la seule association traitant l'écologie à l'UTC.

Dès lors, on en est arrivé à remettre en question le « modèle CeT » actuel qui est d'essayer d'accueillir le plus de monde possible pour que les différentes visions de l'écologie se confrontent, évoluent et même émergent.



Ainsi notre proposition finale pour l'association devra répondre à une nouvelle **fonction de contrainte** (en rouge) : limiter les problèmes liés à la diversité des écologies.

Pour répondre à cette nouvelle fonction, nous proposons 3 voies de résolution :

- Créer des associations indépendantes à partir des pôles actuels, afin que chaque association créée ait une vision unifiée de l'écologie,
- Imposer une ligne directrice à l'association actuelle (militante ou non, choisir),
- Conserver la diversité, mais jouer sur la façon dont elle est reconnue et explicitée, autrement dit : **faire de la diversité une identité**

Mais il ne faut pas perdre de vue que CeT est une association autant *étudiante* qu'*écologique*, elle veut réunir autour de l'écologie pas juste faire de l'écologie militante avec les quelques plus militants. Cela pose en fait la question du **PRC/HPRC** : s'autorise-t-on à remettre en cause la forme associative de CeT ? On pourrait envisager de faire de CeT un *collectif militant* (cf. scénario 2 « Imposer une ligne directrice »), il répondrait alors parfaitement à l'objectif écologique, mais perdrait en portée étudiante : le collectif ne toucherait que les étudiants qui sont déjà engagés.

Il nous semble alors intéressant de conserver la fonction d'**accessibilité** de l'écologie dans un milieu souvent trop peu sensible aux enjeux environnementaux : l'ingénierie. En effet, on le voit à CeT : de nombreux membres entrent à CeT sans grandes convictions écologiques et en ressortent plus engagés et sensibilisés.

Nous avons alors choisi de conserver la diversité comme **valeur**, si ce n'est **fonction** de la nouvelle association. Nous développerons alors l'axe de réponse 3 qui est le seul à conserver cette diversité dont nous allons détailler les avantages.

Notre choix

Assumer la diversité

parce que...

cela permet de
conserver les projets
en cours

on garde une adresse
unique pour l'écologie
UTCéenne

l'association a moins
de risques de se faire
contraindre

8

Mais pourquoi ce choix ? Quel intérêt à assumer la diversité des écologies dans CeT ?

- Premièrement, assumer la diversité permet de **ne pas freiner les initiatives existantes**. En effet, chaque projet, même issu d'une vision spécifique de l'écologie, peut continuer à évoluer dans son cadre sans nécessiter de restructuration lourde lors d'une éventuelle scission. Cela garantit une **continuité** et une **stabilité** pour les membres et partenaires déjà engagés.
- Deuxièmement, parce qu'on permet de **garder une adresse unique** pour l'écologie utcéenne. En effet, en maintenant la diversité des écologies comme une valeur clef, CeT reste le point de convergence central pour toutes les actions liées à l'écologie à l'UTC. Cela renforce son rôle de « guichet unique », facilitant la communication, la coordination, et l'accès aux ressources pour ses membres, les étudiants, ou l'administration. Ce positionnement consolide la **légitimité** et la **visibilité** de l'association.
- Troisièmement, parce que l'association a **moins de risques** de se faire « contraindre ». En effet, les critiques institutionnelles ont tendance à être moins acérées lorsqu'elle s'adresse à la seule association d'écologie de l'UTC. En assumant et en valorisant la diversité de ses activités, CeT se prémunit mieux contre les critiques externes et peut se permettre des actions plus **ambitieuses**.

Finalement, la mise en valeur de la diversité **renforce CeT** dans son rôle actuel tout en lui permettant de conjuguer continuité des projets, efficacité organisationnelle, et ouverture aux différentes sensibilités écologiques.

.....

Essence de la nouvelle association

Une association qui est un incubateur, une ~~PÉPINIÈRE~~, et dont le nouveau nom serait :



FONCTION	L'association doit réunir les différentes visions de l'écologie et leur permettre de cohabiter, se développer, et se concrétiser.
MOYEN	L'association est structurée autour de trois pôles, dont le but est d'accompagner le développement de projets proposés par des étudiants engagés.
ENJEU HUMAIN	L'association doit empêcher que la diversité des opinions et des façons de faire soit source de tensions entre les membres.

.....

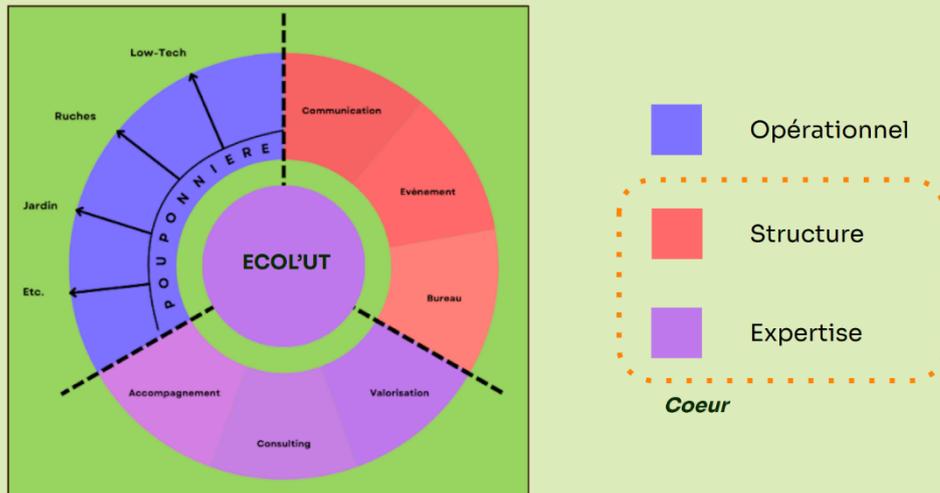
9

On se propose de reconcevoir l'essence de CeT – qu'on renomme Ecol'UT pour bien marquer sa nouvelle identité. Celle-ci est d'abord pensée comme une **pépinière de projets écologiques** : un espace dédié à la croissance et à la concrétisation des initiatives écologiques portées par les étudiants. En tant qu'incubateur, son rôle est de **soutenir des projets**. Pour cela, elle offre un cadre où diverses visions de l'écologie peuvent cohabiter harmonieusement, tout en s'épanouissant selon leurs spécificités.

- Fonction principale : Ecol'UT a pour mission de **réunir** les différentes approches de l'écologie, en favorisant leur **coexistence** et leur **développement**. L'objectif est d'accompagner chaque initiative, quelle que soit sa vision et son positionnement, pour qu'elle puisse se matérialiser.
- Moyens d'action : l'association est structurée en **trois pôles**. Ces pôles permettent aux étudiants engagés de bénéficier d'un soutien **ciblé**, allant de l'émergence de leur idée jusqu'à sa réalisation concrète, tout en favorisant les échanges et la collaboration entre les membres.
- Enjeu humain : l'association cherche à veiller à ce que la diversité des opinions et des pratiques ne devienne pas source de tensions, mais plutôt **moteur de créativité** et d'innovation. Ainsi, elle se positionne comme un espace inclusif, favorisant le dialogue et la coopération.

Ainsi, Ecol'UT cherche à incarner une nouvelle dynamique pour l'écologie à l'UTC.

Une nouvelle organisation



10

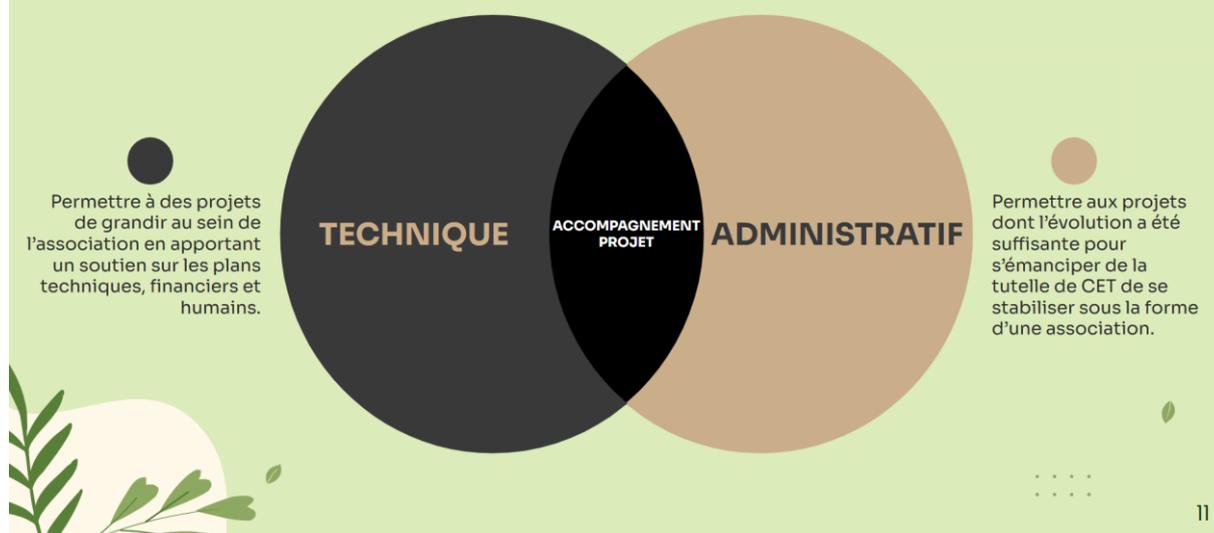
La nouvelle association doit offrir un cadre structurel qui permette la **cohabitation de plusieurs écologies**. Il faut faire disparaître de l'organisation la répartition en teams (qui sont autant de visions de l'écologie différentes), tout en **maintenant les projets** menés dans ces teams. Si l'on ajoute le fait que l'association doit disposer d'une **structure conforme à celle défendue par l'UTC** (bureau avec président et trésorier), le champ de manœuvre restant est assez restreint.

Ainsi, deux pôles se dessinent impérativement. D'abord celui qui gère **l'administration de l'association** (en rouge ici), composé du bureau et des teams communication et événementielle. Puis, le **pôle opérationnel (en bleu)** qui désigne l'ensemble des projets que l'association décide de soutenir. Les projets sont donc dissociés de l'association, qui s'occupe de les accompagner dans leur développement. Sur le schéma, les flèches représentent l'émancipation progressive des différents projets : au fur et à mesure qu'ils grandissent en renommée et en nombre de membres investis, ils prennent progressivement leur indépendance. Le stade final de cette maturation étant leur **transformation en une nouvelle association**. L'association transformée doit jouer le rôle de soutien, autant que de guide, dans cette émancipation.

C'est à ça qu'est dédié le **pôle expertise** de l'association. En son sein, on trouve la plus grande tâche de l'association : **l'accompagnement**. Ce groupe est voué à administrer les projets gérés par l'association (la mission principale en réalité), et ses missions évoluent donc en même temps que les projets dont il a la charge¹. Parallèlement, la nouvelle association met son expérience à disposition des autres associations de l'UTC pour qu'elles s'engagent dans l'écologie grâce à une équipe consulting. Le pôle expertise inclut aussi une équipe chargée de la valorisation des connaissances de l'association, ainsi que des événements organisés. Le contenu produit est censé être plus sérieux que des post Instagram, et peut prendre la forme de prise de note, de films ou d'enregistrements, de compte-rendu voir même de recherche. Les membres de ce groupe pourraient être des étudiants, autant que des enseignants ou des chercheurs de l'UTC.

¹ Voir diapositives 11 et 12.

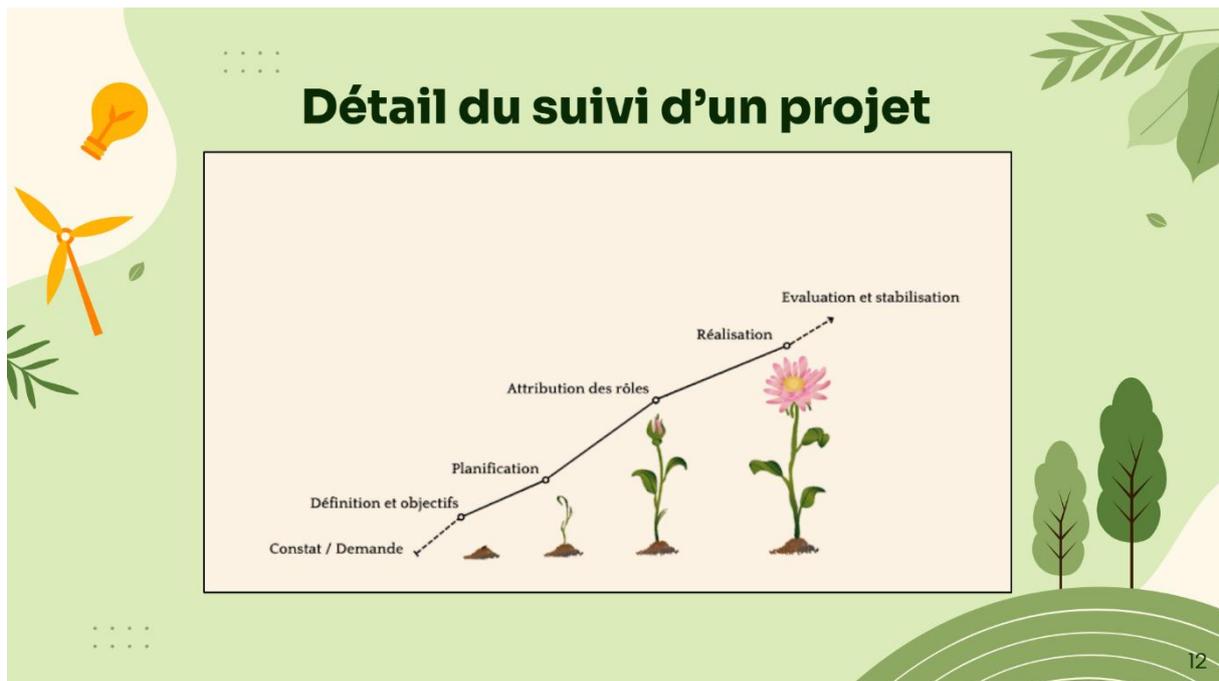
Un double accompagnement



L'accompagnement proposée par l'association se décline sous **deux formes** : un soutien technique, et un soutien administratif. Par accompagnement technique, on entend le développement du projet en lui-même : sa définition, sa planification, etc. alors que l'accompagnement administratif désigne plutôt la création progressive d'une structure au projet (bureau, etc.).

Ces deux manières de faire peuvent être reliées au **stade d'évolution des projets**. L'accompagnement technique sera sans doute plus important auprès de projets naissants que sur des projets déjà lancés et stabilisés (qui comptent des membres actifs). Le soutien le plus conséquent de l'association concerne les finances, puisque c'est précisément son but que de fournir des moyens aux projets. De plus, le fait que les projets soient sous la tutelle de l'association permet un lancement avec un nombre de membres réduits, car il n'y a pas besoin d'un bureau (l'association est intermédiaire avec l'administration). Mais on peut aussi imaginer que des membres de l'association décident de s'investir dans un projet car ils y trouvent un intérêt. L'association est donc aussi un fond humain *potentiel*, car ses membres sont susceptibles de s'engager personnellement dans un projet.

L'accompagnement administratif est donc présent dès la création d'un projet, mais se renforce au fur et à mesure que celui-ci mature. Il s'agit autant d'aider les projets à se doter d'une structure propre aux associations, que de jouer ce rôle administratif à leur place à leurs débuts.



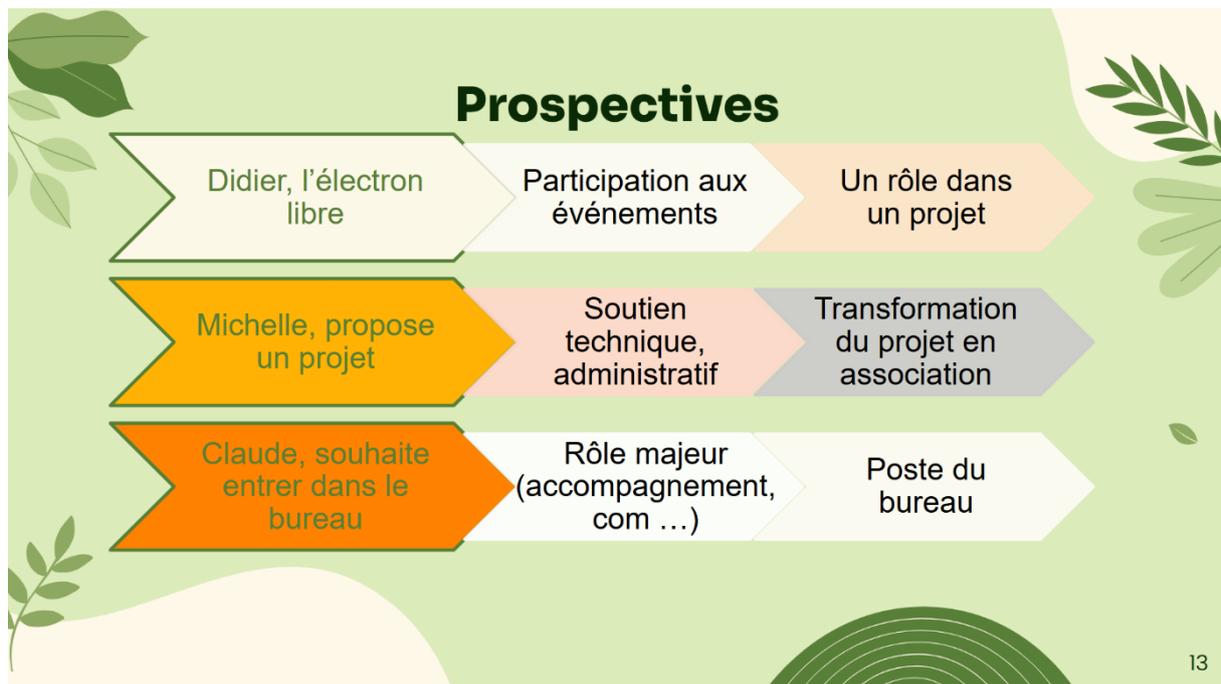
Pour mieux appréhender l'accompagnement d'un projet, on peut le décomposer, **grammatiser ses phases d'évolution**. Nous en avons isolé **six**. Les projets peuvent naître de deux façons différentes. D'abord suite à une demande d'un étudiant, qu'il soit membre ou non de l'association. L'étudiant soumet sa proposition, et avec l'aide des membres de l'association, la clarifie (**définition et objectif**). D'un autre côté les membres de l'association sont libres de proposer des projets suite à un constat sur une situation qui leur paraît problématique, ou sur un thème d'actualité, etc. Un projet, une fois qu'il a été défini, attend de **trouver preneur** : il faut un minimum de personnes pour le mettre en marche. Notons qu'un projet peut être créé sans être lancé. Il est alors gardé en mémoire dans l'association (esprit pépinière).

Toutefois une fois cette étape franchie, l'heure est à la **planification puis à l'attribution des rôles** : il faut mettre en marche le projet en créant des étapes, en structurant l'avancement. C'est à ce moment qu'on insère le projet dans la **temporalité de l'UTC** : il faut penser son développement au cours du semestre. Vient finalement la phase de réalisation, celle qui prend sans doute le plus de temps. Elle désigne les projets en cours au sein de l'association, la dernière étape avant **l'émancipation**. Les projets se concluent sur la phase de stabilisation et d'évaluation. « Le projet a-t-il accompli ses objectifs initiaux ? », « y a-t-il suffisamment de membres pour qu'il se transforme en association ? » sont des questions auxquelles il est nécessaire de répondre avant d'accorder sa liberté à un projet. Il faut garder en tête que la communication entre les membres du projet et l'association est primordiale, et qu'elle peut être vue comme une étape transversale (inclue dans toute les autres).

Finalement, la nouvelle mission d'Ecol'UT étant de soutenir les projets, il faut penser les nouveaux critères attestant de son bon fonctionnement. Quatre ont été retenus :

- Le nombre de projets définis (au cours du semestre)
- Le nombre de projets entrés dans la phase de réalisation
- Le nombre de projets suffisamment matures pour devenir des associations

- Le taux de survie d'un projet devenu association



Ecol'UT est pensée pour **permettre à chacun de trouver sa place et progresser à son rythme**, qu'il s'agisse de participer à un projet existant, de lancer une initiative ou de rentrer dans le bureau. Voici trois parcours types qui illustrent comment l'association pourrait accompagner ses membres en 2025.

1. Didier, l'électron libre

Qui est Didier ? Didier commence par assister à des événements organisés par l'association, il découvre les actions en cours et, progressivement, s'implique dans un projet qui l'intéresse.

Ce qui est important ici, c'est que Didier n'a **pas besoin de s'engager immédiatement** en endossant une lourde responsabilité. L'association lui offre un **cadre flexible**, en gérant les aspects administratifs et structurels du projet. Il peut donc contribuer à son rythme, tout en apprenant et en trouvant sa place au sein de l'association.

2. Michelle, porteuse d'un projet

Michelle arrive avec une idée qu'elle souhaite développer à l'UTC. Elle se tourne vers Ecol'UT qui lui propose deux formes d'accompagnement :

- Un **soutien technique**, pour entre autres définir et planifier son projet.
- Un **soutien administratif**, qui lui permet de se concentrer sur ses idées sans avoir à monter immédiatement une structure associative.

Les membres de l'association, intéressés par son projet, peuvent également choisir de l'aider en rejoignant son équipe. Au fil du temps, Michelle peut mûrir son initiative et la faire évoluer, jusqu'à potentiellement créer une **association autonome**.

3. Claude, future membre du bureau

Claude, elle, est attirée par un rôle dans le bureau. Elle peut intégrer directement un pôle de l'association, comme l'accompagnement des projets ou la communication, pour **acquérir de l'expérience**. Cette expérience lui permet de prendre de plus **grandes responsabilités**, jusqu'à pourquoi pas, occuper un poste clef au sein du bureau et jouer un rôle dans l'orientation de l'association.

En conclusion, ces exemples cherchent à illustrer différents parcours possibles au sein d'Ecol'UT, que l'on arrive avec une envie d'aider, une idée, ou la volonté d'entrer dans le bureau. L'association offrira une grande flexibilité adaptée aux envies et aux compétences de chacun.



Merci pour
votre écoute

14

Et encore merci...